



[www.france-mobilite-electrique.org](http://www.france-mobilite-electrique.org)

## Une agence de notation veille désormais à un transport durable pour le fret et la logistique

21 décembre 2011 - Charlotte de Silguy



L'European TK Blue Agency va inciter les donneurs d'ordres à utiliser des solutions de transport économes en énergie, à faible émission de polluants et de gaz à effet de serre. Les indicateurs incluent également la réduction des externalités comme le bruit, la sécurité, la congestion.

Les acteurs majeurs du transport de marchandise, de la logistique et du fret, étaient rassemblés le 20 décembre au Sénat, en présence de Thierry Mariani, ministre chargé du Transport, et de Louis Nègre, Vice Président du Gart, pour signer l'Appel à la création des « TK'Blue ».

TK pour Tonne-Km. Blue pour l'environnement.

Il s'agit d'une mesure incitative et non punitive, qui ne distribue pas un label, mais une opinion.

Le président de l'Agence, Philippe Mangeard, souligne que la note extra-financière « TK'Blue » délivrée aux chargeurs sera basée sur des critères « incontestables » validés par un comité d'experts européens indépendants :

- Ratio de Tonne-Km (TK) réalisé avec des modes de transport éco- responsables (mer, fleuve, fer, route)
- Progression de ce ratio par rapport à l'année précédente,
- Comparaison avec le ratio moyen du secteur concerné.

Ce projet d'origine française soutenu par 30 fédérations industrielles du transport doit être progressivement réalisé au niveau européen.

Le Sénateur Louis Nègre salue cette initiative mentionnant non sans humour qu'elle arrive au moment où « les agences de notations sont un peu des veaux d'or ». Il souhaite qu'elle devienne un modèle exportable permettant de mettre en valeur la performance et l'exemplarité de notre industrie à l'étranger.

Et, à n'en pas douter, ces "TK'Blue" stimuleront l'utilisation de véhicules électriques, en particulier pour le dernier km de livraison urbaine.

